

RAPPORT ANNUEL



2019, UNE ANNÉE RECORD POUR BRUXELLES



Grégor Chapelle, directeur général d'Actiris

2019 a été un grand cru pour l'emploi bruxellois. Le nombre total d'emplois n'a jamais été aussi élevé, le nombre de Bruxellois au travail a atteint, lui aussi, un record. Avec la Garantie Solutions pour toutes et tous lancée en mars, la Région bruxelloise et Actiris ont donné un coup d'accélérateur pour atteindre leur ambition : aider tous les Bruxellois aussi vite que possible, et cela avec un emploi, un stage, une formation ou encore la validation des compétences ou la reprise d'études. Quelques caps importants ont été franchis. Depuis le début de la mesure, nous avons trouvé plus de 6.000 stages pour des jeunes vulnérables. Nous les aidons ainsi à acquérir une première expérience professionnelle, tellement importante pour les employeurs. Et pour la toute première fois, grâce à une étude de view.brussels, l'observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation, nous avons une vue claire de la situation de l'emploi des Bruxellois d'origine étrangère. Ce ne sont là que quelques exemples qui nous aident à remplir notre mission principale : trouver une solution encore plus rapidement et plus efficacement pour chaque chercheur d'emploi bruxellois.

Caroline Mancel, directrice générale adjointe

Je retiens surtout de 2019 que c'est l'année au cours de laquelle le nombre de Bruxellois qui travaillent en Flandre a augmenté de 12% d'un seul coup, passant de 51 000 à 57 000 personnes. C'est l'une des sources de satisfaction pour Actiris qui veut stimuler encore davantage ce phénomène. Nous avons ainsi lancé avec le VDAB, la campagne «Nouveau job ? le prochain stop !». L'objectif est de montrer aux chercheurs d'emploi bruxellois à quel point les emplois en périphérie sont proches et accessibles. Nous voulons que la recherche d'un emploi en dehors de Bruxelles devienne aussi un réflexe. Un Bruxellois qui habite par exemple à Schaerbeek atteindra plus vite Vilvoorde ou Grimbergen qu'Anderlecht ! 2019 a été aussi une année importante pour la digitalisation d'Actiris. Nous avons franchi une étape numérique importante avec le lancement de My Actiris. Les chercheurs d'emploi sont invités à remplir au mieux leur profil sur notre site internet, en mettant toutes leurs compétences en avant. Cela permettra dans le futur le matching automatique basé sur les compétences, tout le monde sera gagnant. Les employeurs trouveront plus facilement les bons candidats et les chercheurs d'emploi auront accès à des offres d'emploi qui correspondent davantage à leur profil.





TABLE DES MATIÈRES

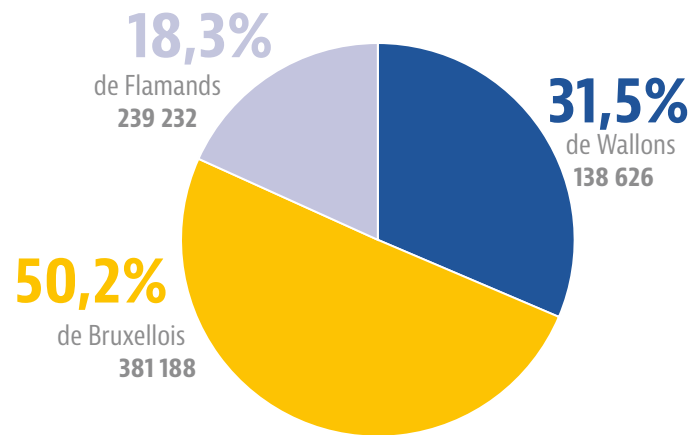
2019, une année record pour Bruxelles	1
L'emploi bruxellois	4
Actiris en bref	6
Services pour les chercheurs d'emploi	7
Le contrôle et la dispense de la disponibilité	8
Services pour les employeurs	10
Partenaires	12
L'emploi bruxellois et la diversité	14
Budget	16

Pour une question de lisibilité, nous utilisons le masculin pluriel pour désigner des groupes qui comprennent aussi bien des femmes que des hommes.

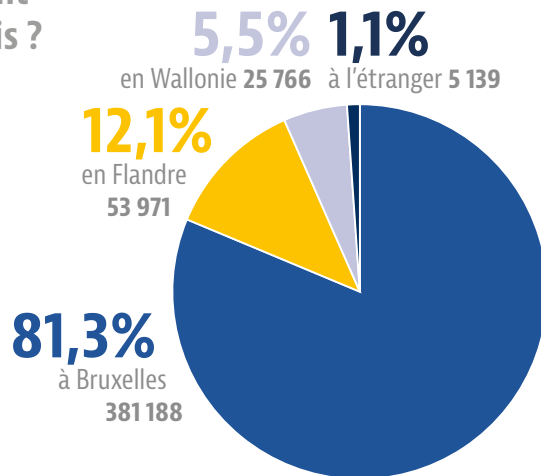
L'EMPLOI BRUXELLOIS

759 046 emplois à Bruxelles :
c'est le nombre d'emplois le plus élevé jamais enregistré.

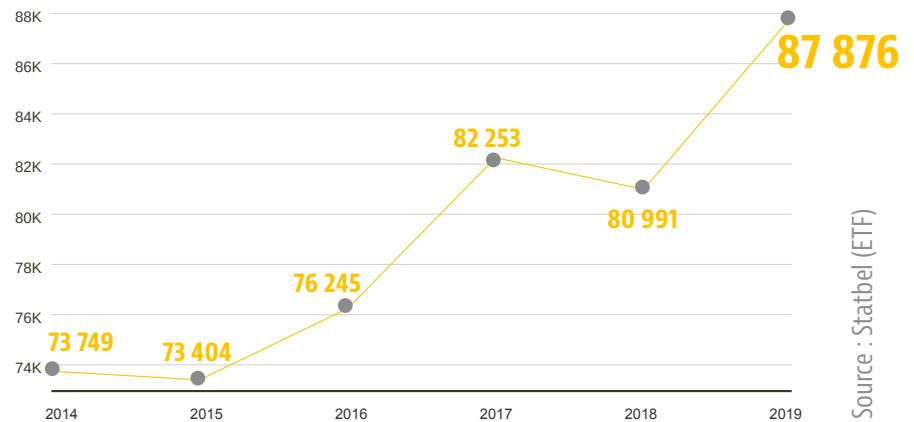
Qui travaille à Bruxelles ?



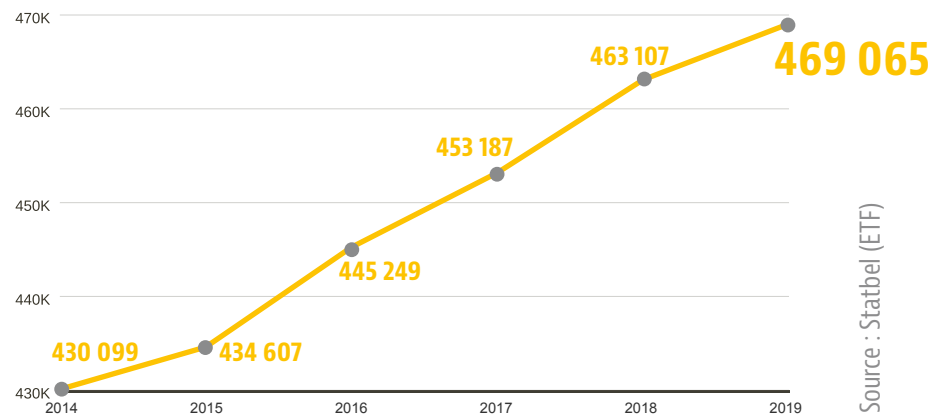
Où travaillent les Bruxellois ?



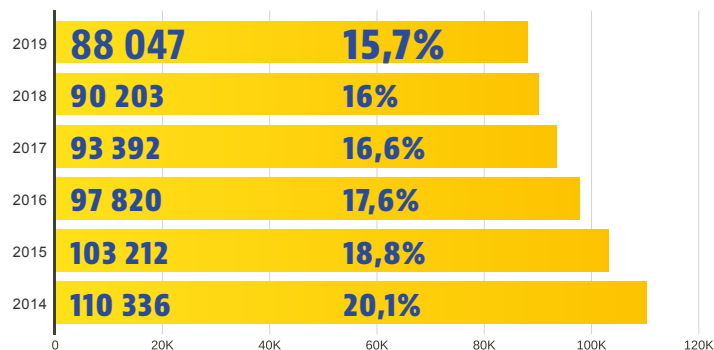
Le nombre de Bruxellois qui travaillent en Flandre ou en Wallonie n'a jamais été aussi élevé. Le nombre de Bruxellois se rendant en Flandre a augmenté de 20,8% depuis 2014, un bond de 18,9% pour ceux qui travaillent en Wallonie.



Le nombre de travailleurs bruxellois et le taux d'emploi ont atteint en 2019 **un record absolu.**

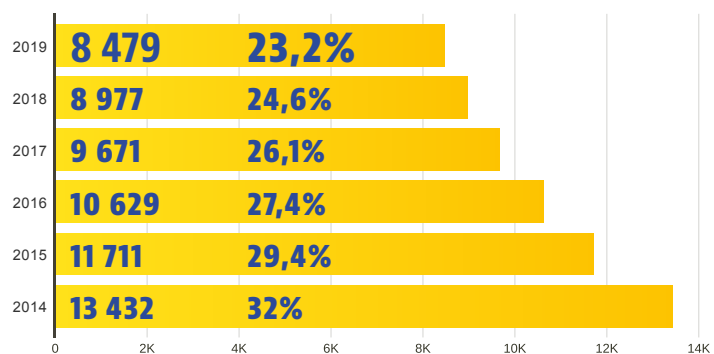


Chercheurs d'emploi en Région bruxelloise



Source : view.brussels, Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation

Jeunes chercheurs d'emploi (<25) en Région bruxelloise



Source : view.brussels, Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation

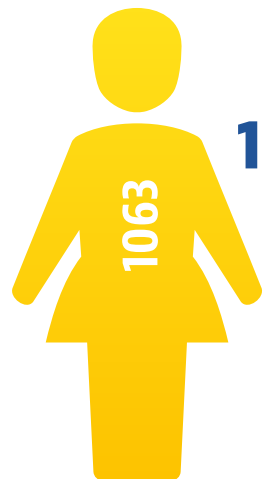
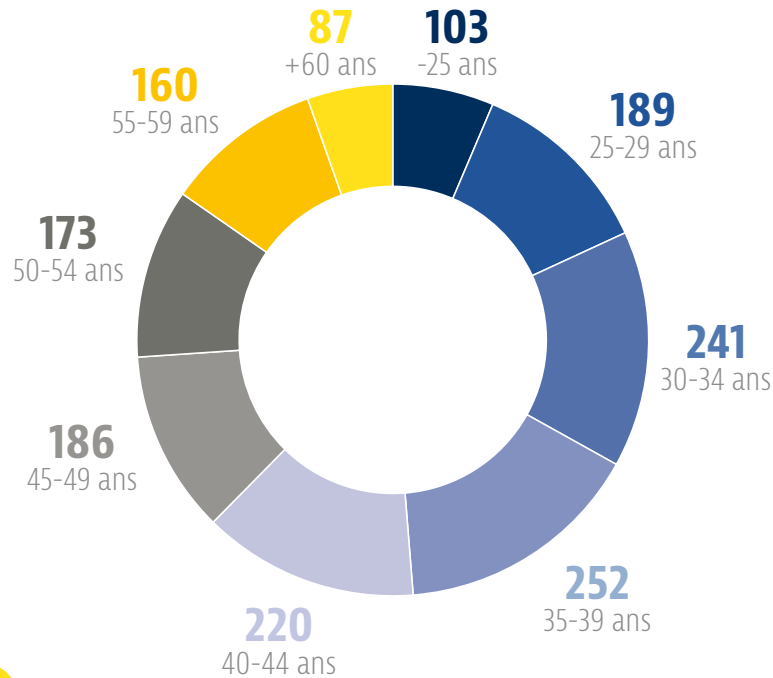
La naissance de view.brussels

En janvier 2019, **view.brussels**, l'observatoire de l'emploi et de la formation, a vu le jour. view.brussels prolonge les missions historiques de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi en matière d'analyse du marché de l'emploi et de ses tendances, auxquelles viennent s'ajouter de nouvelles missions. Celles-ci ont pour but d'approfondir les politiques croisées formation-emploi existantes et invitent à creuser davantage les transitions après une mesure emploi ou une mesure formation grâce à une collaboration étroite entre Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel.



ACTIRIS EN BREF

Les collaboratrices et collaborateurs d'Actiris



1 399,5 Équivalents Temps Plein
1611 collaborateurs



1022
Bruxellois

589
non-Bruxellois



Au service de ...



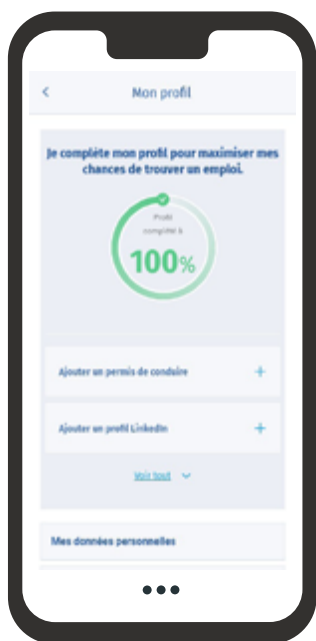
DUOday

En Belgique, le handicap et l'emploi ne font pas bon ménage. Si les personnes concernées par le handicap représentent environ 15% de la population en âge actif, seuls 35 à 40 % d'entre elles ont un emploi. L'action DUOday veut lever les freins à l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.



Le 16 mai, Actiris a de nouveau participé au DUOday. Six collaborateurs d'Actiris ont formé le temps d'une journée un duo avec avec un chercheur d'emploi porteur d'un handicap très motivé. Depuis 2014, le nombre de collaborateurs d'Actiris avec un handicap reconnu a augmenté : il est passé de **5 à 28**.

SERVICES POUR LES CHERCHEURS D'EMPLOI



Actiris a lancé le nouvel outil **My Actiris**. Les chercheurs d'emploi sont invités à remplir leur profil en ligne en mettant en avant leurs compétences. Cela permettra dans le futur le matching automatique basé sur les compétences. Les employeurs trouveront plus facilement les bons candidats et les chercheurs d'emploi auront accès à des offres d'emploi qui correspondent davantage à leur profil.



261 253 appels téléphoniques



14 350 mails

1616 chercheurs d'emploi ont bénéficié de cours d'informatique grâce aux **chèques-TIC**.

1385 ont suivi des cours en ligne sur PC-Skills.brussels.



Les chercheurs d'emploi bruxellois ont passé **15 014 tests de langue** pour évaluer leur niveau. 53,4% d'entre eux ont été passés en néerlandais, 24,4% en anglais et 22% en français. **6063** Bruxellois ont bénéficié de cours gratuits grâce aux **chèques-langues**. **11 874** Bruxellois ont suivi des cours en ligne sur la plateforme d'auto-apprentissage **Brulingua**. 39,4% en néerlandais, 33,6% en anglais, 24,3% en français et 2,7% pour apprendre l'allemand.

22 langues pour booster l'emploi

À Bruxelles, près d'1 chercheur d'emploi sur 10 ne parle ni le français, ni le néerlandais, selon des chiffres de view.brussels, l'observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation. Actiris a élargi en 2019 son service d'interprétariat social de 9 à 22 langues. Objectif : inciter les 8000 allophones à apprendre rapidement le français ou le néerlandais, pour favoriser leur mise à l'emploi.

La Garantie Solutions pour Toutes et Tous

En mars 2019, Actiris a lancé la «Garantie solution pour toutes et tous». Ainsi, Actiris s'engage à trouver une solution pour tous les nouveaux inscrits, soit environ 24.000 chercheurs d'emploi, dans les 12 mois qui suivent leur inscription. Cette solution peut être un emploi, un stage, une formation, de nouvelles études ou une validation des compétences.



“ La Garantie Solutions suit le même principe que la Garantie Jeunes: offrir un accompagnement intensif aux nouveaux chercheurs d'emploi dans l'optique de trouver ensemble une solution de qualité. Il est primordial de bien cerner leurs compétences et leurs besoins. L'objectif est de réduire la distance qui les séparent du marché de

l'emploi et de les préparer au mieux à décrocher un emploi en restant actifs et en gardant confiance. ”

Nathalie Hasaerts,
directrice des services aux chercheurs d'emploi

LE CONTRÔLE ET LA DISPENSE DE LA DISPONIBILITÉ

Depuis 2017, Actiris est chargé de contrôler la disponibilité des chercheurs d'emploi bruxellois. Une nouvelle procédure visant à vérifier dans quelle mesure un chercheur d'emploi effectue des démarches efficaces en vue de trouver du travail est mise en place. Le but est de contrôler de manière objective et impartiale en trois étapes les démarches de recherche d'emploi.

Les trois étapes d'évaluation

1. Évaluation sur dossier

Si le dossier comprend suffisamment d'éléments prouvant la recherche d'emploi, l'évaluateur peut remettre un avis positif. Si ce n'est pas le cas, le chercheur d'emploi sera convoqué en entretien individuel.

2. Entretien individuel

Si l'entretien est concluant, l'évaluateur peut remettre un avis positif. En revanche, s'il n'y a pas suffisamment d'éléments, le chercheur d'emploi est convoqué en Collège des trois.

3. Entretien en Collège des trois

Sur proposition d'Actiris, vu sa volonté d'objectiver le contrôle, le Gouvernement bruxellois a créé cette étape supplémentaire. Le Collège des trois est composé de trois évaluateurs, qui n'ont jamais rencontré les chercheurs d'emploi en entretien individuel. Un représentant syndical peut également être présent, si le chercheur d'emploi le souhaite. Le Collège des trois est le seul à avoir un pouvoir décisionnel légal en cas de décision négative.

Qui est évalué ?

- ▶ Les jeunes chercheurs d'emploi de moins de 25 ans en stage d'insertion professionnelle, ayant introduit une demande d'allocations d'insertion.
- ▶ Les chercheurs d'emploi indemnisés.



“ Les efforts fournis par les chercheurs d'emploi bruxellois sont de mieux en mieux évalués par Actiris. Le caractère stimulant de notre procédure est unique et donne un nouvel élan sur le marché du travail à de nombreux chercheurs d'emploi. En travaillant sur des dossiers de plus en plus complets, les irrégularités sont également plus rapidement détectées. Bien sûr, le droit à une évaluation juste est garantie et nos évaluateurs apportent également à ce niveau de nouvelles perspectives qui renforcent les services d'accompagnement d'Actiris. Une dispense de disponibilité offre aussi aux chercheurs d'emploi la possibilité de se concentrer pleinement à une réorientation vers de nouvelles opportunités d'emploi, et ce, même en période de transition et de changement. ”

Stijn Croes,
Directeur de la Direction Disponibilité

Les dispenses de disponibilité

14 252 personnes ont repris ou entamé des études ou une formation et ont bénéficié dans ce cadre d'une dispense. Actiris octroie ces dispenses de disponibilité pour encourager les chercheurs d'emploi à s'investir dans des filières porteuses. Pensons aux enseignants ou encore à de nombreux métiers techniques.

L'évaluation des chercheurs d'emploi

Évaluation des jeunes (<25) qui demandent une allocation d'insertion

	Décisions	%
Positives	4277	54,0%
Négatives	661	8,3%
Non-concluantes	2986	37,7%
Total	7924	100%

En 2019, Actiris a pris **7924 décisions pour les jeunes** qui demandent des allocations d'insertion. 4 277 étaient positives, 661 négatives et 2 986 non-concluantes. Dans ce dernier cas, les jeunes sont reconvoqués pour compléter leur dossier.

Évaluation des chercheurs d'emploi indemnisés

	Décisions	%
Positives	12 581	42,0%
Négatives	1664	5,6%
Non-concluantes	15 724	52,5%
Total	29 969	100%

29 969 évaluations ont été faites par Actiris en 2019. Elles concernent les démarches des chercheurs d'emploi indemnisés pour trouver un travail. Sur ce total de 29 969 évaluations, 12 581 se sont révélées positives, 1 664 négatives et 15 724 non-concluantes.

La disponibilité passive

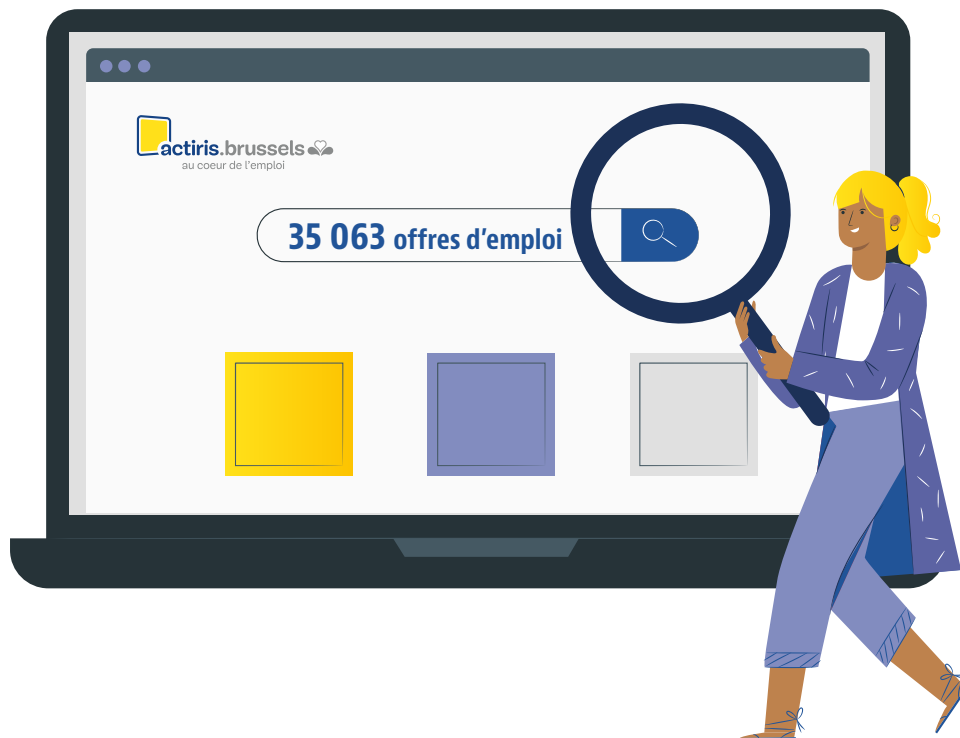
	Décisions	%
Sans conséquence	10 759	54,3%
Négatives	4044	20,4%
Non-concluantes	5003	25,3%
Total	19 806	100%

La disponibilité dite "passive" concerne les chercheurs d'emploi qui ne répondent pas aux convocations. Dans plus de la moitié des cas, la décision n'a pas eu de conséquence car le chercheur d'emploi a pu justifier son absence. 20,4% des décisions étaient négatives et 25,3% non-concluantes.

SERVICES POUR LES EMPLOYEURS

Actiris a reçu **35 063 offres d'emploi** en 2019, dont 10 586 offres confiées à Select Actiris pour une présélection et recrutement gratuits.

6792 chercheurs d'emploi ont bénéficié d'un placement de Select Actiris et ont donc trouvé un travail grâce à notre service de recrutement et de sélection.



367 accords de collaboration avec des employeurs ont été conclus pour leur offrir un suivi ou un recrutement sur mesure. Nous pouvons trouver ainsi ensemble les candidats adéquats.

32 événements ont été organisés et **3033 entreprises** différentes ont été visitées par nos consultants employeurs pour mieux faire connaître les services d'Actiris auprès des employeurs bruxellois.

Plus de **6000** stages First depuis le lancement et **1022** stages en 2019. Ce stage rémunéré dure entre 3 et 6 mois et permet aux jeunes bruxellois d'acquérir une première expérience professionnelle.



101 Bruxellois ont trouvé un emploi à l'étranger et **214** ont effectué un stage professionnel hors de nos frontières grâce à Actiris International. Selon une étude menée auprès de 2000 chercheurs d'emploi bruxellois, 60% d'entre eux sont prêts à faire leurs valises pour travailler. Près d'un quart se disent même prêts à partir immédiatement !



“ Notre enquête a révélé que près de 60% des Bruxellois sont prêts à travailler en-dehors de nos frontières. On ne s'attendait pas à un nombre si élevé, c'est une très bonne surprise. D'autant que ce type d'expérience est un vrai plus sur le CV ! Il y a un réel engouement des chercheurs d'emploi pour décrocher un travail à l'étranger. Et les stages professionnels en Europe, toujours assortis d'une bourse, attirent également. On note aussi que la France, l'Espagne et le Canada sont les pays qui plaisent le plus. ”

Jessica Mathy,
Responsable adjointe Actiris International

ACTIRIS & SES PARTENAIRES

210 partenaires accompagnent des publics spécifiques et aident Actiris grâce à leur expertise et des méthodes adaptées. Grâce à eux, nous pouvons offrir davantage de solutions aux chercheurs d'emploi bruxellois.

16 Maisons de l'Emploi

Ces maisons renforcent la politique de l'emploi locale par l'intermédiaire d'Actiris et d'autres organisations engagées dans l'insertion socioprofessionnelle. Pensons aux CPAS, aux ALE ou encore aux Missions Locales. Ensemble, nous développons des projets pour les employeurs et les chercheurs d'emploi. Trois de ces regroupements sont des maisons de l'Emploi et de la Formation où tous les acteurs de l'emploi et de la formation aussi bien régionaux que locaux sont réunis.



« Nouveau job ? Le prochain stop ! »

Environ un cinquième des offres d'emploi en périphérie flamande ne trouvent pas preneur. Et les chercheurs d'emploi bruxellois n'osent souvent pas s'aventurer en périphérie. Le VDAB et Actiris ont donc mis sur pied la campagne « Nouveau job ? Le prochain stop ! ». L'objectif est d'inviter les chercheurs d'emploi bruxellois à élargir leur horizon et de les encourager à étendre leurs recherches à la Flandre.

Nouveau job ? Le prochain stop !

S.kool : secteurs privé et public unissent leurs forces pour former et créer de l'emploi à City2

AG Real Estate, Actiris, Bruxelles Formation et les commerçants de City2 ont offert à 11 jeunes chercheurs d'emploi la possibilité de se lancer dans le projet de boutique-école S.kool. S.kool leur a permis de se former aux techniques de vente, à la communication et d'apprendre le néerlandais.



Google Atelier

Grâce à une collaboration entre Actiris, Google, Bruxelles Formation et BECI, 51 jeunes ont suivi une formation de 3 semaines pour aiguiser leurs compétences digitales dans le «Google Digital Atelier». À la clé : une certification et une rencontre avec des employeurs très intéressés.



Le Fonds social européen travaille en étroite collaboration avec Actiris. En 2019, il a mis à disposition de nos services 4.523.879,30 millions d'euros. Ces fonds sont destinés à soutenir des projets qui visent à réduire le chômage des jeunes en région de Bruxelles-Capitale.

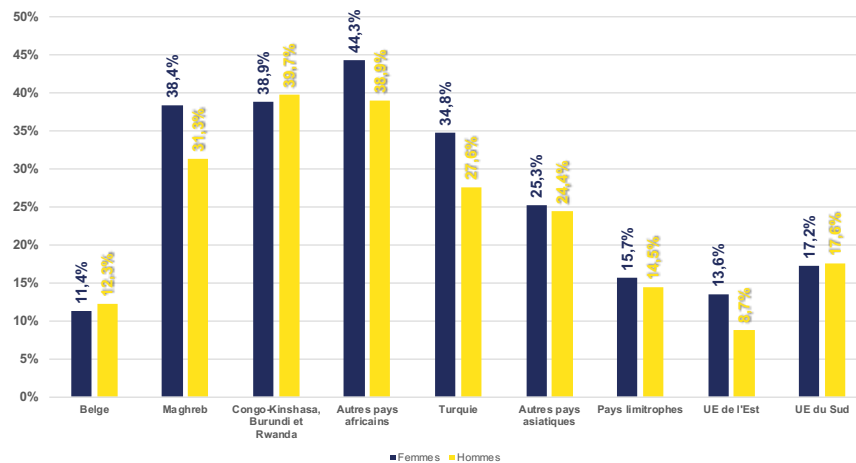


L'EMPLOI BRUXELLOIS ET LA DIVERSITÉ

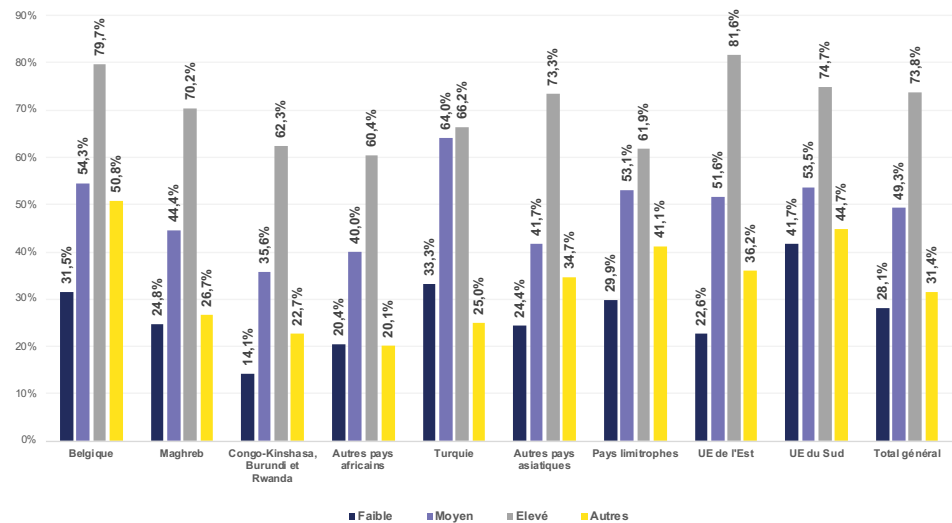
L'origine étrangère : un frein à l'emploi à Bruxelles

La première étude scientifique sur l'origine des chercheurs d'emploi bruxellois, menée par view.brussels, l'observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation, intègre la variable de l'origine dans toutes ses analyses. Voici deux des conclusions les plus interpellantes :

1. L'analyse démontre qu'il est plus difficile de trouver un emploi quand on est d'origine étrangère, même avec des qualifications. Par exemple, le taux de chômage des personnes d'origine maghrébines et des afro-descendants est 3 à 4 fois plus élevé que celui des belgo-belges.



2. Diplôme égal en poche, les personnes d'origine extra-européenne ont plus de difficultés à trouver un emploi. À niveau d'études équivalent, elles présentent des taux d'insertion à l'emploi moins élevés que les belgo-belges.



“ Le caractère massif et structurel des inégalités à l'emploi sur base de l'origine nationale est une réalité scientifiquement démontrée en Région bruxelloise. Les populations d'origine non-européenne, et plus spécifiquement les personnes afro-descendantes et d'origine maghrébine, subissent un taux de chômage jusqu'à 4 fois plus élevé que les personnes belgo-belges malgré un niveau d'études équivalent. Une fois à l'emploi, elles se retrouvent davantage reléguées dans les métiers les plus lourds et les moins valorisants. Loin d'être neuf, ce constat appelle des mesures publiques fortes qui permettent de contrer efficacement les mécanismes spécifiques de relégation ethno-raciale sur le marché du travail bruxellois. ”

Khadija Senhadji,

responsable de l'étude «Profil et trajectoire des chercheuses et chercheurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale. Monitoring selon l'origine nationale»

Discrimination à l'embauche ? Le signaler : c'est le début de la solution

Trop basané, trop âgé, handicap, inégalité entre les sexes... : nous sommes tous potentiellement concernés par la discrimination. La Belgique est un mauvais élève européen en la matière. Le 4 décembre 2019, Actiris a lancé Actiris Inclusive, service anti-discrimination et un numéro vert dédié à la discrimination à l'embauche. Ainsi, Actiris veut encourager les signalements car il y a un véritable problème de sous-rapportage. Le numéro vert **0800/35 089** est exclusivement dédié à la discrimination à l'embauche et est joignable du lundi au vendredi de 9 à 16h30. À cela s'ajoute un formulaire de signalement en ligne sur le site www.actiris.be. L'équipe assure également des heures de permanence du lundi au vendredi de 9 à 12h à la tour Astro, mais un rendez-vous peut aussi être pris en dehors de ces heures.



“ Le lancement d'Actiris Inclusive – Service anti-discrimination constitue un enjeu énorme dans la lutte contre les discriminations à l'embauche. Il démontre la volonté forte d'Actiris de s'engager pleinement pour un marché de l'emploi plus inclusif en Région bruxelloise ! Il répond aussi de façon concrète aux chiffres qui montrent que les discriminations sont multiples et structurelles. Ce service répond plus qu'à un besoin mais à un défi de société. C'est plus qu'une nécessité, c'est une urgence pour la cohésion sociale de Bruxelles. ”

Fatima Zibouh,
responsable du service antidiscrimination

28 employeurs bruxellois ont été récompensés pour leurs efforts en matière de promotion de la diversité

Le service diversité d'Actiris a octroyé pour l'onzième fois les labels diversité aux employeurs qui mettent en place avec Actiris des actions concrètes pour promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations au sein de leur entreprise. Ils sont de plus en plus nombreux à s'engager dans cette voie : avec **28 labels octroyés** on a atteint un nombre record !



“ Aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de promouvoir la diversité et l'inclusion sur le marché du travail bruxellois. Actiris Inclusive, service diversité, a donc développé de nouveaux outils qui misent sur la personnalisation des plans, un accompagnement de fond par nos conseillers, mais aussi des incitants financiers plus importants. Le mini-plan concerne davantage les petites et moyennes entreprises. Il permet de mettre en place des solutions rapides. Le plan global propose une solution complète pour repenser la diversité et le plan thématique permet de cibler une problématique. Désormais, nous pouvons accompagner encore plus efficacement les employeurs et ainsi accroître notre impact. ”

Cathy Van Remoortere,
directrice Marché de l'Emploi et Inclusion chez Actiris

BUDGET

Recettes 2019	Budget prévu		Recettes réalisées		% d'exécution
	Source	En EUR	%	En EUR	
Région de Bruxelles-Capitale	681 335 000	93,72%	678 026 161,79	94,39%	99,51%
Etat Fédéral	5 982 000	0,82%	5 975 140,73	0,83%	99,89%
Fonds Social Européen	12 655 000	1,74%	4 520 690,12	0,63%	35,72%
Autres revenus	27 027 000	3,72%	29 773 133,8	4,14%	110,16%
Total	726 999 000	100%	718 295 126,44	100%	98,8%

Dépenses 2019	Budget prévu		Dépenses réalisées		% d'exécution
	Source	En EUR	%	En EUR	
Frais de fonctionnement Actiris	149 048 000	20,5%	140 227 207,97	20%	94,08%
Chèques aux chercheurs d'emploi	7 642 000	1,05%	5 218 571,03	0,74%	68,29%
Partenariats avec d'autres intervenants du marché de l'emploi	44 900 000	6,18%	38 604 900,22	5,51%	85,98%
Conventions avec des secteurs professionnels - centres de référence	3 793 000	0,52%	3 491 009,71	0,5%	92,04%
Postes de travail subventionnés - ACS	213 632 000	29,39%	212 594 693,18	30,33%	99,51%
Placement infrascolarisés - PTP	9 853 000	1,36%	9 824 490,14	1,4%	99,71%
Emploi des jeunes - initiatives transversales	6 739 000	0,93%	6 716 717,97	0,96%	99,67%
Initiatives spécifiques en matière d'emploi	19 000	0,00%	4 034,3	0,00%	21,23%
Lutte contre la discrimination à l'embauche	850 000	0,12%	574 350,7	0,08%	67,57%
6 ^{ème} Reforme de l'Etat	268 148 000	36,88%	264 291 541,24	37,7%	98,56%
Garantie Jeunes	8 355 000	1,15%	6 930 302,47	0,99%	82,95%
Contrats d'insertion	11 980 000	1,65%	10 665 943,18	1,52%	89,03%
Réforme des aides à l'emploi	2 040 000	0,28%	1 844 000	0,26%	90,39%
Total	726 999 000	100%	700 987 762	100%	96,42%

